

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2008 B 20815
Numéro SIREN : 500 492 004
Nom ou dénomination : BDO FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2020 sous le numéro de dépôt 25213

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 28-05-2020

N° DE DEPOT : 025213

N° GESTION : 2008B20815

N° SIREN : 500492004

DENOMINATION : BDO FRANCE

ADRESSE : 43-47 avenue de la Grande Armée 75116 Paris

MILLESIME : 2019

Jean-Luc PAUPERT
95, rue de Lyon
89200 AVALLON

ARCADE AUDIT
26, rue La Quintinie
75015 PARIS

BDO FRANCE

SAS au Capital de 14.925.405,60 Euros

*43-47 Avenue de la Grande Armée
75116 PARIS*

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice Clos le 30 Septembre 2019

BDO FRANCE

SAS au capital de 14.925.405,60 Euros

Siège social : 43-47 Avenue de la Grande Armée 75116 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

*Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
Du 28 février 2020*

Comptes Consolidés – Exercice Clos le 30 Septembre 2019

Aux associés de la société BDO FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BDO France relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Nous nous sommes assurés que les paragraphes « Ecart d'acquisition (IFRS3) - Goodwill et Relation clientèle » et « Actifs incorporels autres que le goodwill » de la note 2 de l'annexe donnent une information appropriée sur les traitements comptables retenus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

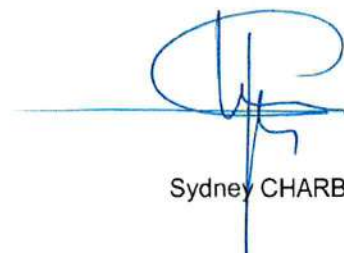
Avallon et Paris,
Le 17 février 2020

Les commissaires aux comptes

Jean-Luc PAUPERT



ARCADE AUDIT



Sydney CHARBIT



Comptes consolidés
Exercice clos le 30 Septembre 2019

ETAT SITUATION FINANCIERE

ACTIF

En milliers d'€uros	Note	30 sept. 2019 Net	30 sept. 2018 Net
Actifs non courants			
Goodwill et relations clientèles	4	47 397	57 343
Immobilisations incorporelles	4	448	669
Immobilisations corporelles	5	8 250	9 167
Immobilisations financières	6	2 386	1 161
Sociétés mises en équivalence		72	48
Autres actifs long terme	7	1 350	
Impôts différés actif	18	914	1 300
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		60 817	69 688
Actifs courants			
Stocks	7	1	2
Clients et autres débiteurs	7	44 126	42 757
Créances d'impôt	7	3 283	1 885
Autres actifs courants	7	14 372	9 051
Valeurs mobilières	8	3 665	4 442
Disponibilités	8	13 559	11 413
TOTAL ACTIFS COURANTS		79 007	69 550
TOTAL ACTIF		139 825	139 238

ETAT SITUATION FINANCIERE

PASSIF

En milliers d'€uros	Note	30 sept. 2019	30 sept. 2018
Capitaux propres - part du groupe	9	47 560	44 255
Participations ne donnant pas le contrôle	9	1 104	1 459
TOTAL CAPITAUX PROPRES		48 664	45 715
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	11	1 212	4 021
Passifs non courants			
Provision impôts différés conso.	18		310
Provision pour risques & charges	10	3 216	3 579
Autres passifs non courants	11	4 183	14 249
Emprunts auprès établ. de crédit à plus d'un an	11	15 062	14 880
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		22 462	33 018
Passifs courants			
Emprunts auprès établ. de crédit à moins d'un an	11	6 400	6 071
Fournisseurs	12	11 999	8 834
Fournisseurs immobilisations	12	6	54
Autres passifs courants	12	33 868	27 208
Dettes d'impôts	12	930	176
Produits constatés d'avance	12	14 284	14 141
TOTAL PASSIFS COURANTS		67 487	56 485
TOTAL PASSIF		139 825	139 238

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	Note	30 sept. 2019	30 sept. 2018
CHIFFRE D'AFFAIRES	13	138 092	123 694
Charges opérationnelles	14	-35 267	-33 258
charges de personnel	15	-89 343	-79 324
Impôts, taxes et versements assimilés		-2 993	-2 897
Amortissements	4 et 5	-2 044	-2 240
Amortissements relations clientèles	4	-2 628	-2 601
Dotations aux provisions nettes de reprises	10	-68	-1 270
Autres produits et charges opérationnels courants	16	-342	-50
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		5 408	2 055
Produits financiers		202	511
Charges financières	17	-555	-572
RESULTAT FINANCIER		-352	-62
Impôts sur les bénéfices	18	2 118	675
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		25	16
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		2 963	1 334
Résultat net part du Groupe		2 633	1 283
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		330	51
Nombre moyen d'actions	19	1 362 466	1 313 640
Résultat net par action en Euros	19	1,93	0,98
Résultat net dilué par action en Euros	19	1,93	0,98

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	30 sept. 2019	30 sept. 2018
Résultat net des sociétés intégrées		2 963	1 334
Sorie		-108	
RESULTAT GLOBAL		2 855	1 334
Résultat net part du Groupe		2 525	1 283
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		330	51

FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'€uros	Note	30 sept. 2019	30 sept. 2018
RESULTAT NET	CDR	2 963	1 334
Quote-part dans résultat sociétés mises en équivalence		-25	-16
Amortissements et provisions pour risques hors créances douteuses (2)		4 051	5 155
Plus et moins values de cession	16	-99	-16
Impôts différés	18	170	163
Capacité d'autofinancement		7 059	6 619
Evolution des créances	7	-8 140	1 951
Evolution des dettes	12	9 762	-1 114
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		1 622	837
FLUX ISSUS DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		8 682	7 457
Acquisitions d'actifs (1)		-1 673	-2 451
Cessions	16	121	37
Variations actifs financiers	6	-1 221	887
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions de filiales	4	-2 354	-1 099
FLUX ISSUS DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-5 126	-2 626
Evolution des Comptes courants d'associés	11	-2 939	-1 103
Augmentation de capital et apports	9	260	442
Distribution de dividendes	9	-44	-2 613
Encaissements d'emprunts	11	5 726	5 491
Remboursement d'emprunts et dettes à plus d'un an	11	-4 647	-4 256
FLUX ISSUS DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		-1 644	-2 039
TOTAL DES FLUX DE LA PERIODE		1 912	2 792
TRESORERIE DISPONIBLE AU DEBUT DE PERIODE	8	14 632	11 840
TRESORERIE DISPONIBLE EN FIN DE PERIODE	8	16 544	14 632

(1) - Acquisition immobilisations incorporelles note 4 :	119 K€
- Acquisition immobilisations corporelles note 5 :	1 506 K€
- Variation fournisseurs immobilisations note 12 :	48 K€

(2) - Amortissements immobilisations incorporelles note 4 :	2 973 K€
- Amortissements immobilisations corporelles note 5 :	1 698 K€
- Dotations aux provisions note 10 :	378 K€
- Reprises provisions note 10 :	-998 K€

VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers d'€uros	Part Groupe	Intérêts Minoritaires
Capitaux propres au 30/09/2017	43 221	1 446
Resultat de l'exercice	1 282	51
Augmentation de capital	391	51
Augmentation de capital suite à apport de titres	1 991	
Distributions de dividendes	-2 337	-276
Affectation réserves des SCI et SOVEC	-154	154
Mouvements de périmètre et autres	-139	32
Capitaux propres au 30/09/2018	44 256	1 459
Resultat de l'exercice	2 633	330
Augmentation de capital	260	
Augmentation de capital suite à apport de titres	600	
Distributions de dividendes	-17	-28
Affectation réserves des SCI et SOVEC	-45	45
Sortie	-117	9
Mouvements de périmètre et autres	-11	-711
Capitaux propres au 30/09/2019	47 559	1 105

NOTE 1

Base de préparation

En application du règlement n°1606/2002 du Conseil Européen, adopté le 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe BDO France sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) publiées par International Accounting Standards Board applicables au 30 septembre 2010, telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Le Groupe n'a pas opté pour l'application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations, dont l'application n'est pas obligatoire au 30 septembre 2019.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés incluent la société BDO France et ses filiales détenues directement et indirectement. La liste des filiales est communiquée en note 3 des Etats financiers consolidés.

Date d'arrêt des comptes

Les comptes consolidés ont été élaborés sur la base des comptes sociaux de BDO France et de ses filiales, établis au 30 septembre 2019. Ces comptes consolidés couvrent une période de douze mois, à l'exception :

Sur 2019 :

- 2 et 2 Conseils (3 mois)
- 2 et 2 (3 mois)
- 2 et 2 Audit (3 mois)
- Somexpert (0 mois)

Sur 2018 :

- BDO ATTEQUACY (5 mois)
- BIPE (2 mois)
- BIPE DATA (2 mois)
- BIPE ASIA (2 mois)
- AECC (6 mois)
- BECC (6 mois)
- BDO FS (9 mois)
- FINANCIERE TYCHE (3 mois)

pour couvrir la période de leur date d'intégration dans le groupe au 30 septembre 2019.

Le plan comptable Groupe et les règles communes d'évaluation des différents postes des états financiers garantissent une homogénéité des informations.

Modalités retenues

Les principaux ajustements et retraitements effectués sont les suivants :

- Les comptes réciproques du bilan et du compte de résultat sont éliminés.
- Les résultats sur cession ou apports intra-groupe sont éliminés.
- Les dividendes reçus des filiales consolidées sont neutralisés dans les résultats.
- L'incidence sur les comptes des écritures passées pour la seule application de la législation fiscale est éliminée.
- Les retraitements donnent lieu, le cas échéant, à un calcul d'impôt différé, société par société,
- Les impôts différés sont calculés société par société, pour :
 - Toutes les différences temporaires apparaissant entre le résultat comptable consolidé et le résultat fiscal,
 - Les retraitements de consolidation et l'élimination des opérations internes à l'ensemble consolidé.

NOTE 2**Base de préparation des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux bases de préparation suivantes, prévues par la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

Les états financiers sont présentés en milliers d'€uros.

Classification des actifs et des passifs courants et non courants (IAS 1)

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, hors impôts différés, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles, constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, hors passifs d'impôts différés ou dans les douze mois suivant la date de clôture, constituent des éléments courants. Tous les autres passifs sont non courants.

Ecart d'acquisition (IFRS3) - Goodwill et Relation clientèle

Le goodwill a été déterminé comme la différence entre le prix d'acquisition des actions (y compris les engagements d'achats fermes, qui sont par ailleurs comptabilisés en autres passifs non courants, lorsque ceux-ci résultent de contrats fermes et irrévocables) et la juste valeur des actifs et dettes identifiés à la date d'acquisition.

La juste valeur des actifs inclue la valeur des contrats et mandats détenus par les sociétés. Elle est comptabilisée sous la rubrique "Relations clientèles" qui a été évaluée suivant les principes décrits ci-dessous.

Le Goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test annuel de dépréciation.

Actifs incorporels autres que le goodwill

Les actifs incorporels sont inscrits à l'actif à leur juste valeur à la date d'acquisition et sont comptabilisés séparément du goodwill lorsque les deux conditions suivantes sont réunies.

- les actifs sont identifiables ;
- ils peuvent être détachés des autres actifs et peuvent être évalués séparément.

Les actifs incorporels incluent la Relation Clientèle. La relation clientèle inclue les mandats de commissariat aux comptes et le portefeuille de contrats clients. La juste valeur de la Relation Clientèle a été déterminée comme la valeur actuelle des cash flows attendus de ces contrats et mandats sur leur durée résiduelle respective. Le taux d'actualisation retenu est le taux de rendement attendu des capitaux propres. La relation Clientèle est amortie selon la méthode linéaire sur la durée de vie moyenne des contrats (9 ans pour les mandats de commissariats aux comptes et 12 ans pour les contrats d'expertise comptable).

Les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis sur le mode linéaire sur leur durée d'usage.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles ont une durée d'utilité définie et sont comptabilisées à leur coût, déduction faite des amortissements. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur les principales durées d'utilité suivantes :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Immeubles : 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions: 5 à 10 ans
- Matériels de transport : 3 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières recouvrent principalement :

- Les titres de participation non consolidés ; ces titres sont qualifiés de « disponibles à la vente » et sont évalués à leur juste valeur.
- Les dépôts de garantie, comptabilisés à leur coût historique.

Décomptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles

Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (résultat de la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de sa sortie.

Dépréciation des actifs non courants

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation à chaque arrêté. Dans le cas du Groupe ces actifs correspondent essentiellement aux écarts d'acquisition.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'évènements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par rapport à des flux futurs nets de trésorerie actualisés.

Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable d'une UGT. En l'absence de valeur de marché, la valeur recouvrable d'une UGT correspond à sa valeur d'utilité après impôts, calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés basés sur des prévisions revues par la direction.

Lorsqu'une UGT contient un goodwill, la perte de valeur réduit en général en priorité le goodwill, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres actifs de l'UGT.

Toutefois, dans certains cas, l'apparition de facteurs de pertes de valeurs propres à certains actifs (liés à des facteurs internes ou à des évènements ou décisions remettant en cause la poursuite d'exploitation d'un site par exemple) peut être de nature à motiver un test et justifier une

dépréciation de ces actifs indépendamment de l'UGT à laquelle ils étaient jusque-là rattachés.

Pour les actifs non courants (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque arrêté.

Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Clients - Travaux en cours et chiffres d'affaires

Les Travaux en-cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des travaux en cours, et donc des produits liés aux prestations de service rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes. Les Travaux en cours sont regroupés, pour la présentation des comptes, avec les Créances clients.

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des services rendus au cours de l'exercice au titre des missions confiées par les clients. Il comprend les sommes reçues ou à recevoir en contrepartie de services rendus auprès de clients, sous déduction des frais accessoires aux prestations (notamment transport et hébergement), après prise en compte de la variation des travaux en cours.

Créances et dettes

Lors de la comptabilisation initiale, les créances et dettes en euros sont mesurées à leur juste valeur. La juste valeur à la date de comptabilisation initiale est normalement le prix de la transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie versée.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable d'une créance est inférieure à sa valeur comptable. Les créances douteuses, en particulier liées à la défaillance financière d'un client, sont provisionnées à 100 % de leur montant hors taxes sauf exception dûment justifiée dans l'annexe. Les risques sur les créances litigieuses sont appréciés en fonction des faits ou éléments de procédure connus à la date d'arrêté des comptes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie sont des valeurs mobilières de placement répondant aux critères de la norme IAS7, à savoir des placements à court terme aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Les valeurs mobilières telles que définies supra sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition puis évaluées à leur juste valeur ; s'agissant de valeurs cotées, la juste valeur correspond au cours de marché à la date d'arrêté des comptes. La variation de juste valeur est comptabilisée au compte de résultat dans les « Charges et produits financiers » ; les produits ou charges nets résultant de la cession de ces

valeurs mobilières sont également comptabilisés dans cette rubrique.

Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan dans la rubrique « Emprunts et concours bancaires ».

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur est estimée suffisante pour permettre l'imputation des différences temporelles.

Provisions pour risques et charges

Cette rubrique recouvre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par le Groupe. Les principales provisions concernées sont les suivantes :

- les provisions pour litiges prud'homaux,
- les provisions pour mise à jour des dossiers juridiques,
- les provisions pour temps à passer en cas de contrôles H3C.

Avantages du personnel

Le coût des départs à la retraite est provisionné pour les obligations restant à courir. Il est estimé pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires

actuels, avec la prise en compte du risque de mortalité, de la rotation des effectifs et d'une hypothèse d'actualisation.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice sont les suivants, étant précisé qu'il a été modifié la date de départ (62 ans au lieu de 60 ans en 2009) :

- Mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire),
- Calcul de l'indemnité selon la convention collective des experts comptables,
- âge de départ supposé 62 ans,
- taux d'actualisation 0,48 %,
- taux de charge 45 %,
- turn over : 20% jusqu'à 20 ans, 15% de 21 à 25 ans, 12% de 26 à 30 ans, 10% de 30 à 35 ans, 8% de 36 à 40 ans, 5% de 40 à 50 ans, 2% de 51 à 60 ans, 1% au-delà,
- taux de revalorisation des bases de calcul 2 %,
- table de mortalité 2003-2005.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice précédent étaient les suivants :

- Mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire),
- Calcul de l'indemnité selon la convention collective des experts comptables,
- âge de départ supposé 62 ans,
- taux d'actualisation 1,54 %,
- taux de charge 45 %,
- turn over : 20% jusqu'à 20 ans, 15% de 21 à 25 ans, 12% de 26 à 30 ans, 10% de 30 à 35 ans, 8% de 36 à 40 ans, 5% de 40 à 50 ans, 2% de 51 à 60 ans, 1% au-delà,
- taux de revalorisation des bases de calcul 2 %,
- table de mortalité 2003-2005.

Les écarts actuariels sont intégralement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice au cours duquel ils sont constatés. En 2019 et compte tenu de la faible évolution du taux d'actualisation, ces écarts n'ont pas été évalués.

Actualisation des créances, dettes et provisions

Le Groupe n'ayant aucune créance ou dette significative avec différé de paiement important sans intérêt, il n'y a pas lieu de procéder à une actualisation de ces postes. La provision relative au coût des départs à la retraite et prestations assimilées est actualisée suivant la norme IAS19. Les autres provisions sont évaluées, de fait, en valeur actuelle. Conformément aux prescriptions des normes IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Comptes courants d'associés

L'effort de financement des associés dans le groupe est regroupé dans la rubrique comptes courants d'associés au passif du bilan.

Ces comptes courants sont rémunérés au taux de 1,35 %.

Passifs courants et non courants

Les passifs courants comprennent notamment :

- Les dettes financières pour la fraction inférieure à un an,
- Les avances et acomptes reçus sur commandes,
- Les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales, les dettes sur immobilisations, les autres dettes et les produits constatés d'avance. Lorsque ces dettes ont une échéance supérieure à un an, elles sont classées en autres passifs non courants.

Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier comprend :

- Les produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie;
- Le résultat de cessions des équivalents de trésorerie,
- Les charges d'intérêts sur opérations de financement.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe, par la moyenne pondérée prorata temporis du nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des actions détenues en autocontrôle, en respect de la norme IAS 33.

Classement comptable du crédit d'impôt recherche

Les crédits d'impôt recherche du Groupe sont constatés au sein du

résultat opérationnel courant plutôt qu'en diminution de la charge d'impôt, s'ils ne sont pas générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé. S'ils sont générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé, les crédits d'impôt recherche sont constatés en moins des actifs immobilisés et sont repris au compte de résultat au rythme des amortissements futurs des actifs concernés.

Communiqué CNC du 14 janvier 2010

En date du 14 janvier 2010, le Conseil National de la Comptabilité a publié un communiqué relatif au traitement comptable de la contribution économique territoriale (CET) introduite en France par la Loi de Finances 2010 du 31 décembre 2009 réformant la Taxe Professionnelle. Le communiqué précise que la CET inclut une composante assise sur la valeur ajoutée (CVAE) et que le manque de précision de la norme IAS 12 et des délibérations de l'IFRIC ne permet pas de la qualifier d'impôt sur le résultat ou de charge d'exploitation. Le communiqué demande aux entreprises de justifier en annexe aux comptes consolidés le traitement comptable retenu et le montant des impôts différés provisionnés par le résultat au cas où l'entreprise retiendrait la qualification d'impôts sur le résultat.

Le groupe BDO France a décidé de ne pas qualifier la CVAE en impôt sur le résultat. A ce titre, la CVAE est positionnée sur la ligne impôts et taxes dans le Compte de résultat.

NOTE 3

Périmètre de Consolidation

	30 sept. 2019		30 sept. 2018			
	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Contrôle	Date d'entrée dans le périmètre	% intérêt	% Contrôle
Société consolidante						
BDO France		Top	Top		Top	Top
Sociétés opérationnelles						
BDO IDF		99,97	99,97		99,97	99,97
ELLIPCE		99,88	99,90		99,88	99,90
VRC		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO LES ULIS (ex Groupe AREC)		100,00	100,00		100,00	100,00
2AS		100,00	100,00		100,00	100,00
ECCELIA CONSEILS		49,00	49,00		49,00	49,00
BDO FS		99,97	100,00	Acquisition 01/2018	99,97	100,00
BDO ES&RH (Ex CONSEILS & STRATEGIES)		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO RH		70,00	70,00		70,00	70,00
BDO ATEQUACY		70,00	100,00	Acquisition 05/2018	70,00	100,00
CLEARTAX	Fusion avec BDO ATEQUACY			Acquisition 05/2018	70,00	100,00
BDO France LEGER & ASSOCIES		99,48	99,48		99,48	99,48
BDO BSO (ex BDO IBSO)		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO CI		100,00	100,00		100,00	100,00
TYCHE GESTION PRIVEE		40,00	40,00		40,00	40,00
FINANCIERE TYCHE		32,00	40,00	Création 07/2018	32,00	40,00
VIA FINANCE (3)		100,00	100,00		100,00	100,00
SCM SEAP		100,00	100,00		100,00	100,00
3APEXCO		100,00	100,00		100,00	100,00
APEXCO		100,00	100,00		100,00	100,00
3 ACORPORATE		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PACA (ex BDO ABPR SUD)		99,89	99,89		99,89	99,89
BDO SICIER		59,00	59,00		59,00	59,00
SOMEXPERT	Acquisition 09/2019	100,00	100,00			
BDO ARRAOU		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO ATLANTIQUE (Holding)		99,95	99,95		99,95	99,95
BDO LES HERBIERS		99,77	99,82		99,77	99,82
BDO SAINT GILLES CROIX DE VIE		99,93	99,98		99,93	99,98
BDO FONTENAY LE COMTE		99,75	99,80		99,75	99,80
BDO LA ROCHE		99,74	99,79		99,74	99,79
BDO NANTES		99,92	99,97		99,92	99,97
BDO RENNES		99,71	99,76		99,71	99,76
ECCELIA		89,00	89,00		89,00	89,00
HISSEO		99,95	100,00		99,95	100,00
BDO INNOVATION		99,95	100,00		99,95	100,00
2 ET 2	Acquisition 07/2019	100,00	100,00			
2 ET 2 CONSEILS	Acquisition 07/2019	100,00	100,00			
2 ET 2 AUDIT	Acquisition 07/2019	100,00	100,00			

	30 sept. 2019			30 sept. 2018		
	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% Interêt	% Contrôle	Date d'entrée dans le périmètre	% Interêt	% Contrôle
BDO RHONES ALPES		100,00	100,00		100,00	100,00
BGI		100,00	100,00		100,00	100,00
ECCELIA PATRIMOINE		51,00	51,00		51,00	51,00
VOXCE		99,97	100,00		99,97	100,00
SCI ANNESO (1)			100,00			100,00
SCI VALSO (1)	Cession		100,00			100,00
SCI BRISSO (1)			100,00			100,00
ARTHAE 1 (2) (Ex Sojec)	Déconsolidation		100,00			100,00
ARTHAE 2 (2)	Déconsolidation		100,00			100,00
BDO GUYANE		99,99	99,99		99,99	99,99
FIDENT AUDIT		70,35	70,35		70,35	70,35
AECC		100,00	100,00	Acquisition 04/2018	100,00	100,00
BECC		100,00	100,00	Acquisition 04/2018	100,00	100,00
BDO INTERPROFESSIONNEL		99,60	99,60	Création	99,60	99,60
BDO AVOCATS (5)		48,80	49,00	Création	48,80	49,00
BIPE (4)		100,00	100,00	Acquisition 08/2018	100,00	100,00
BIPE DATA (4)		100,00	100,00	Acquisition 08/2018	100,00	100,00
BIPE ASIA (4)		100,00	100,00	Acquisition 08/2018	100,00	100,00

- (1) Les SCI sont démembrées et le groupe les contrôle et en appréhende les résultats mais pas les réserves
- (2) Arthae 1 et 2 sont des entités AD HOC. Arthae 2 a été consolidée pour la première année au 30 septembre 2015. Suite à la perte de contrôle de ces sociétés en 2019, ces dernières ont été déconsolidées sur l'exercice.
- (3) La société BDO France détient 70 % du capital de Via Finance. BDO France s'est engagée à acquérir l'intégralité des parts de Via Finance lors de la sortie des associés personnes physiques de Via Finance.
- (4) La société BDO France détient 51 % du capital du groupe BIPE. BDO France s'est engagée à acquérir l'intégralité des parts de BIPE lors de la sortie des associés personnes physiques de BIPE
- (5) Le mode de gestion et de dépendance de BDO AVOCATS permet de conclure que le groupe BDO France a le contrôle de cette filiale. Dans ce cadre, cette société est intégrée selon le mode d'intégration globale.

Toutes les sociétés du groupe sont intégrées selon la méthode de l'intégration globale en dehors des sociétés TYCHE, FINANCIER TYCHE et Eccelia Conseils (mise en équivalence).

Démembrement de titres - Usufruit

L'usufruit des parts sociales des SCI BRISSO, VALSO et ANNESO a été cédé temporairement à la société BDO Rhône Alpes. Les normes IFRS ne traitent pas du cas spécifique de l'usufruit. Il y a donc lieu pour déterminer le traitement à

appliquer, de se référer aux règles générales de définition, de comptabilisation et d'évaluation des actifs. Suite au déménagement du site de Valence, l'usufruit des titres de la société VALSO a été cédé au cours de l'exercice.

Les droits de vote à prendre en compte pour apprécier l'existence d'un contrôle de droit de l'entreprise consolidante sur une autre entreprise sont les droits de vote détenus en assemblée générale ordinaire de cette entreprise et non ceux détenus en assemblée générale extraordinaire. (bull. CNCC n°117, mars 2000).

Il résulte de ce principe général que les titres démembrés sont consolidés par l'usufruitier et non par le nu-proprétaire. En effet, les droits de vote en AGO appartiennent à l'usufruitier, alors que les droits de vote en AGE appartiennent au nu-proprétaire, sauf clause contraire des statuts (L225-110 du code de commerce).

Pour la répartition des capitaux propres et du résultat d'une entreprise détenue en partie en usufruit, la règle générale est que les dividendes portant sur le résultat de l'exercice reviennent à l'usufruitier alors que les sommes distribuées sur les réserves sont attribuées au nu-proprétaire (L225-110 al 1 du code de commerce).

Ainsi :

- Le résultat appartient à l'usufruitier (groupe)
- Les réserves appartiennent au nu-proprétaire (actionnaires minoritaires)

Les titres de participation non consolidés concernent :

- deux sociétés qui ne présente qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle de l'ensemble consolidé :
 - SCI LA FERRIERE détenue à 29.96 % par BDO Atlantique
 - MV CONSEIL détenue à 45 % par BDO Atlantique
- quatre sociétés dans laquelle le groupe ne détient qu'un pourcentage d'intérêt limité :
 - STARTWAY : 14,28 %
 - OLIFAN GROUP HOLDING : 0,80 %
 - DYNA2 : 3.40 %
 - JANUS

Les acquisitions de l'exercice ont eu les conséquences suivantes sur l'évolution du périmètre :

ACTIF En milliers d'€uros	Note	30 sept. 2019	30 sept. 2018	Variation de périmètre	Ouverture	Variation
		Net	Net			
Actifs non courants						
Goodwill et relations clientèles	4	47 397	57 343	-7 330	50 013	-2 616
Immobilisations incorporelles	4	448	669	4	673	-225
Immobilisations corporelles	5	8 250	9 167	-686	8 481	-231
Immobilisations financières et trésorerie sur entrée et sortie de périmètre	6	2 386	1 160	5	1 165	1 222
Sociétés mises en équivalence		72	48		48	24
Autres actifs à long terme	7	1 350	0		0	1 350
Impôts différés actif	18	914	1 300	72	1 372	-458
TOTAL ACTIFS NONS COURANTS		60 817	69 687	-7 935	61 752	-935
Actifs courants						
Stocks	7	1	2	0	2	-1
Clients et autres débiteurs	7	44 126	42 757	899	43 656	470
Créances d'impôt	7	3 283	1 885	35	1 920	1 362
Autres actifs courants	7	14 372	9 051	363	9 414	4 959
Valeurs mobilières	8	3 665	4 442		4 442	-777
Disponibilités	8 et 4	13 559	11 413	-2 103	9 311	4 248
TOTAL ACTIFS COURANTS		79 007	69 551	-805	68 746	10 262
TOTAL ACTIF		139 825	139 238	-8 740	130 498	9 327
PASSIF En milliers d'€uros						
PASSIF En milliers d'€uros	Note	30 sept. 2019	30 sept. 2018	Variation de périmètre	Ouverture	Variation
		Net	Net			
Capitaux propres - part du groupe	9	47 560	44 255	428	44 684	2 876
Participations ne donnant pas le contrôle	9	1 104	1 459	-657	802	302
TOTAL CAPITAUX PROPRES		48 664	45 715	-229	45 486	3 178
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	11	1 212	4 021	130	4 151	-2 939
Passifs non courants						
Provision impôts différés conso.	18	0	310	-20	290	-290
Provision pour risques & charges	10	3 216	3 579	259	3 838	-621
Autres passifs non courants	11	4 183	14 249	-9 837	4 412	-228
Emprunts auprès établ. de crédit à plus d'un an	11	15 062	14 880	10	14 890	172
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		22 462	33 018	-9 588	23 429	-968
Passifs courants						
Emprunts auprès établ. de crédit à moins d'un an	11	6 400	6 071	30	6 101	299
Fournisseurs	12	11 999	8 834	235	9 069	2 930
Fournisseurs immobilisations	12	6	54	0	54	-48
Autres passifs courants	12	33 868	27 208	324	27 532	6 336
Dettes d'impôts	12	930	176	15	191	738
Produits constatés d'avance	12	14 284	14 141	343	14 484	-199
TOTAL PASSIFS COURANTS		67 487	56 485	946	57 431	10 056
TOTAL PASSIF		139 825	139 238	-8 741	130 498	9 327

Sur une période de 12 mois pour l'ensemble des sociétés du groupe le compte de résultat consolidé de BDO France aurait été le suivant :

En milliers d'€uros	30 sept. 2019	30 sept. 2018	Variation
CHIFFRE D'AFFAIRES	140 310	129 896	10 413
Charges opérationnelles	-35 797	-35 216	-581
Impôts, taxes et versements assimilés	-3 022	-3 025	3
Charges de personnel	-90 865	-82 681	-8 184
Amortissements	-2 058	-2 340	282
Amortissements Relations clientèles	-2 773	-2 572	-201
Dotations aux provisions nettes de reprises	-57	-1 270	1 213
Autres produits et charges opérationnels courants	-339	-50	-289
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	5 400	2 743	2 657
Produits financiers	202	512	-309
Charges financières	-558	-572	14
RESULTAT FINANCIER	-355	-60	-296
Impôts sur les bénéfices	2 156	682	1 474
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équi	25	16	9
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	2 913	2 017	896

NOTE 4

Immobilisations incorporelles

En milliers d'€uros	Goodwill	Relations Clientèles	Autres	Total
VALEUR BRUTE				
Au 30 septembre 2018	44 976	30 759	2 656	78 391
Acquisitions (1)			119	119
Cessions / sorties			-304	-304
Autres mouvements	11		2	13
Variation de périmètre	-8 782	1 452	29	-7 300
AU 30 SEPTEMBRE 2019	36 205	32 211	2 503	70 919
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR				
Au 30 septembre 2018	-218	-18 175	-1 987	-20 379
Amortissements		-2 628	-346	-2 973
Cessions			303	303
Variation de périmètre			-25	-25
AU 30 SEPTEMBRE 2019	-218	-20 802	-2 054	-23 074
VALEUR NETTE COMPTABLE				
Au 30 septembre 2018	44 758	12 584	669	58 012
AU 30 SEPTEMBRE 2019	35 988	11 409	449	47 845

Les autres actifs incorporels correspondent aux logiciels qui sont amortis sur 4 à 5 ans sur une base linéaire.

La variation de périmètre des goodwill et des relations clientèles comprend :

- BIPE : - 9 837 K€
- 2 et 2 : 1 697 K€
- Somexpert : 810 K€

L'évaluation initiale du Goodwill du BIPE était de 14 488 K€ au 30 septembre 2018. Compte tenu des résultats de cette société depuis deux ans, la valorisation initiale ainsi que l'engagement de rachat (note 11) ont été revus à la baisse de 9 837 K€.

Les écarts d'acquisition 2019 ont été déterminés et répartis de la manière suivante :

En milliers d'€uros	Somexpert	2 et 2	Déconsolidati on Arthae 1 et 2 + Valso	Variation crédits vendeurs	Total
Situation nette d'ouverture corrigée	159	102			261
Pourcentage acquis	100%	100%			
Capitaux propres acquis	159	102		0	261
Valeur d'acquisition	969	1 800			2 769
Ecart d'acquisition	810	1 698		0	2 507
Goodwill	320	747			1 067
Relations clientèles	489	951			1 440
Total affectations	810	1 698	0	0	2 507
Augmentation de capital BDO		600			600
Palements	969	1 200	0	0	2 169
Variation crédits vendeurs				252	252
Décaissements	969	1 200	0	252	2 420
Encaissements					0
Trésorerie nette acquise	128	118	-180		66
Trésorerie nette sur acquisitions de filiales	-841	-1 082	-180	-252	-2 354
Trésorerie nette bilan d'ouverture	-841	-1 082	-180		-2 103

Au 30 septembre 2019, les goodwill et les relations clientèles se décomposent de :

En milliers d'€uros	Goodwill	Relations clientèles	Total 30/09/2019	Total 30/09/2018
Ile de France	17 828	11 611	29 439	29 439
Bipe	4 651		4 651	14 488
Rhône Alpes	2 406	7 443	9 849	9 848
PACA	320	2 511	2 832	2 022
Sud Ouest	1 876	1 205	3 081	3 081
Atlantique	9 126	9 440	18 566	16 856
Total brut	36 207	32 210	68 417	75 735
Ile de France	218	8 198	8 416	7 561
Rhône Alpes		4 808	4 808	4 153
PACA		1 199	1 199	984
Sud Ouest		224	224	122
Atlantique		6 374	6 374	5 573
Total dépréciations et amortissements	218	20 802	21 020	18 392
Valeur nette	35 989	11 408	47 397	57 342

NOTE 5

Immobilisations corporelles

En milliers d'€uros	Terrains	Constructions	Autres immob. corporelles	Immob. en- cours et acomptes	Montant
VALEUR BRUTE					
Au 30 septembre 2018	584	4 961	15 270	494	21 309
Acquisitions (1)			1 490	16	1 506
Sorties		-5	-1 301		-1 305
Autres mouvements			481	-494	-13
Variation de périmètre	-110	-1 115	10		-1 215
AU 30 SEPTEMBRE 2019	474	3 841	15 950	16	20 281
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR					
Au 30 septembre 2018		-2 391	-9 751		-12 142
Amortissements		-138	-1 559		-1 698
Sorties		5	1 275		1 280
Variation de périmètre		527	2		529
AU 30 SEPTEMBRE 2019		-1 998	-10 033		-12 031
VALEUR NETTE COMPTABLE					
Au 30 septembre 2018	584	2 571	5 518	494	9 167
AU 30 SEPTEMBRE 2019	474	1 844	5 916	16	8 250

NOTE 6

Autres actifs non courants

En milliers d'€uros	Autres titres	Dépôts de garantie	Total
Au 30 septembre 2018	57	1 104	1 161
Augmentation	349	1 028	1 377
Diminution		-156	-156
Autres mouvements			
Sortie	1		1
Variation de périmètre	0	3	4
AU 30 SEPTEMBRE 2019	407	1 980	2 386

L'augmentation des titres porte sur l'acquisition de 13 591 actions de DYNA2, soit 3,40 % des actions de la société.

NOTE 7

Créances

En milliers d'€uros	Stocks	Clients et en-cours	Créances d'impôt	Créances fiscales	Créances sociales	Autres créances (1)	Total
Au 30 septembre 2018	2	42 757	1 885	4 673	172	4 206	53 695
Variation	-1	470	1 362	-2 322	48	7 233	6 790
Reclassement						0	0
Variation de périmètre		899	35	5	2	356	1 298
AU 30 SEPTEMBRE 2019	1	44 126	3 283	2 356	221	11 796	61 783

(1) Dont 1 150 K€ de CICE qui ont été préfinancés (voir note 11)

Les créances à plus d'un an comprennent

En milliers d'€uros	Stocks	Clients et en-cours	Créances d'impôt	Créances fiscales	Créances sociales	Autres créances	Total
Au 30 septembre 2018							
Variation						1 350	1 350
Reclassement							
Variation de périmètre							
AU 30 SEPTEMBRE 2019						1 350	1 350

Les autres créances à plus d'un an correspondent à une créances CICE qui a fait l'objet d'un préfinancement auprès de la BPI (voir note 11).

NOTE 8

Disponibilités

En milliers d'€uros	VMP	Comptes courants bancaires	Total	Découverts	Financement CICE	Trésorerie nette
Au 30 septembre 2018	4 442	11 413	15 855	-74	-1 150	14 632
Variation	-777	2 146	1 369	-607	1 150	1 912
AU 30 SEPTEMBRE 2019	3 665	13 559	17 225	-681	0	16 544

La trésorerie suite aux acquisitions de l'exercice a été réduite de 2 354 K€ (voir Note 4).

NOTE 9

Capitaux propres

Le capital social de BDO FRANCE s'élève à 14 925 K€ qui est composé de 1 381 982 actions de valeur nominale de 10,80 €.

Les capitaux propres se décomposent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2018	Affectation de résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes	Augmentation de capital	Sortie	Sci Usufruit	Variation de périmètre et autres mouvements	30 sept. 2019
Capital social	14 693				232				14 925
Primes d'émission et de fusion	30 421				628				31 048
Capital social et primes	45 114	0			860	0	0	0	45 974
Réserve légale	884	197							1 081
Autres réserves	6 454	3 738		-17					10 175
Réserves consolidés	-9 480	-2 651				-117	-45	-9	-12 303
Résultat	1 283	-1 283	2 633	0					2 633
Capitaux propres part du groupe	-44 255	0	2 633	-17	860	-117	-45	-9	47 560
Résultat des minoritaires	51	-51	330	0					330
Réserves des minoritaires	1 409	51		-28		9	45	-711	774
Participations ne donnant pas le contrôle	1 459	0	330	-28	0	9	45	-711	1 104
Capitaux propres	45 715	0	2 963	-45	860	-108	0	-720	48 664

Les augmentations de capital et de primes d'émission de l'exercice comprennent des augmentations en numéraire pour 260 K€ et une augmentation par apport de titres d'une nouvelle filiale de BDO pour 600 K€.

Le Groupe gère son capital, dans le cadre des autorisations qui lui sont conférées par les assemblées, avec pour objectif l'optimisation de la rentabilité et du risque du capital investi par ses actionnaires, l'adéquation et la maîtrise des moyens financiers nécessaires à son développement à moyen terme.

Le principal paramètre de cette gestion est le maintien d'une qualité de crédit de bon niveau, lui permettant de disposer d'un accès aux marchés financiers à un coût optimisé et de disposer d'une flexibilité financière suffisante pour être à même d'assurer son développement.

Par ailleurs, le Groupe apprécie la pertinence de ses projets d'acquisition ou d'investissement non seulement sur la base de leur intérêt stratégique mais également de leur profil financier, et organise leur financement en tenant compte des paramètres indiqués précédemment et des éventuelles opportunités et contraintes existant sur les marchés de la dette et des capitaux.

À titre indicatif, le taux d'endettement consolidé est le suivant :

En milliers d'€uros	30 sept. 2016	30 sept. 2017	30 sept. 2018	30 sept. 2019
Capitaux propres	37 491	44 666	45 715	48 664
Trésorerie	9 655	11 923	15 855	17 225
Endettement y compris comptes courants et engagements de rachats de titres	17 223	23 710	39 179	26 857
Taux d'endettement (Trésorerie nette / capitaux propres)	20,19%	26,39%	51,02%	19,79%

NOTE 10

Provisions

En milliers d'€uros	30 sept. 2018	Variations de périmètre	Sortie	Dotations	Reprises	30 sept. 2019
Provisions pour risques et charges (1)	954			206	-769	392
Indemnités départ en retraite	2 624	78	180	173	-230	2 825
Total provisions au passif	3 578	78	180	378	-998	3 216
Provisions clients et autres créances	4 737	167		2 299	-1 627	5 576
Provisions sur débiteurs divers				16		16
Total provisions à l'actif	4 737	167		2 315	-1 627	5 592
TOTAL	8 316	245	180	2 694	-2 625	8 809

(1) Cette rubrique recouvre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par le Groupe. Les principales provisions concernées sont les suivantes :

- les provisions pour litiges prud'homaux,
- les provisions pour mise à jour des dossiers juridiques,
- les provisions pour temps à passer en cas de contrôles H3C.

NOTE 11

Dettes financières et autres passifs non courants

En milliers d'€uros	30 sept.2018	Variation Périimètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2019
Comptes courant associés	4 021	130		-2 939	1 212
Engagements de rachat et crédits vendeurs	14 017	-9 837		-252	3 928
Autres dettes à plus d'un an	166			-43	123
Participation des salariés	66			67	133
Autres passifs non courants	14 249	-9 837		-228	4 184
Préfinancement du CICE				1 350	1 350
Emprunts bancaires + 1 an (1)	14 880	10	-453	-725	13 712
Emprunts bancaires + 1 an (1)	14 880	10	-453	625	15 062
Concours bancaires	74	-7		614	681
Préfinancement du CICE	1 150				1 150
Emprunts bancaires (1)	4 805	30	454	-755	4 534
ICNE	42	0	-2	-6	35
Dettes financières à moins d'un an	6 071	23	452	-147	6 400
TOTAL	39 221	-9 674	-1	-2 690	26 857
Participation des salariés	66			67	133
CICE (classé en trésorerie négative en N-1)				2 500	2 500
Emprunts bancaires (1)	19 685	40	1	-1 481	18 246
ICNE	42	0	-2	-6	35
Total dettes financières	19 794	40	-1	1 080	20 913

(1) L'échéancier est le suivant au 30 septembre 2019 :

- -1 an : 4 534 K€
- Entre 1 et 2 ans : 4 332 K€
- Entre 2 et 3 ans : 3 847 K€
- Entre 3 et 4 ans : 2 634 K€
- Entre 4 et 5 ans : 1 531 K€
- Plus de 5 ans : 1 368 K€

- **Total :** 18 246 K€

Les engagements de rachat et crédits vendeurs comprennent notamment :

- Les engagements de rachat des titres BIPE prévus en 2022 et 2025 pour un montant de 3 006 K€. Compte tenu de nouvelles estimations, l'engagement de rachat a été revu à la baisse pour un montant de 9 963 K€.
- Les engagements de rachats des titres de Via Finance prévus en 2021 pour un montant de 500 K€.

NOTE 12

Dettes

En milliers d'euros	30 sept. 2018	Variation Périètre	Autres mouvements	Variation	30 sept. 2019
Fournisseurs	8 834	235		2 930	11 999
Avances et acomptes reçus / com.	398	105		119	622
Dettes sociales	14 670	67		231	14 968
Dettes fiscales hors IS	11 515	151		535	12 202
Impôts sur les sociétés	176	15		738	930
Dettes diverses	625	1		5 451	6 076
Produits constatés d'avance	14 141	343		-199	14 284
TOTAL	50 360	916		9 805	61 081

Toutes les dettes sont à moins d'un an. Les dettes à plus d'un an ont été classées en autres passifs non courants :

En milliers d'euros	30 sept. 2018	Variation Périètre	Autres mouvements	Variation	30 sept. 2019
Fournisseurs	52			-10	42
Avances et acomptes reçus / com.					
Dettes sociales					
Dettes fiscales hors IS	55			-8	46
Impôts sur les sociétés					
Dettes diverses	59			-24	35
Produits constatés d'avance					
TOTAL	166			-43	123

En milliers d'euros	30 sept. 2018	Variation Périètre	Autres mouvements	Variation	30 sept. 2019
Fournisseurs immobilisations	54	0	0	-48	6
TOTAL	54	0	0	-48	6

NOTE 13

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se ventile comme suit :

En milliers d'euros	30 sept. 2019	30 sept. 2018	Variation
Expertise comptable et autres	112 178	99 574	12 604
Audit légal et contractuel	25 914	24 120	1 794
Total	138 092	123 694	14 398

NOTE 14

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30 sept. 2019	Variation périmètre 2019 et 2018	30/09/2019 périmètre 2018	30/09/2018 hors acquisitions de l'exercice	Variation périmètre constant
Production immobilisée		0		13	-13
Transfert de charges d'exploitation	-192	12	-179	-307	127
Achats de marchandises	201	0	201	198	3
Achats non stockés et fournitures	905	-52	854	969	-115
Sous-traitance	6 545	-894	5 651	7 006	-1 355
Locations immobilières et mobilières	8 176	-705	7 471	7 376	95
Entretiens et maintenance	5 035	-143	4 892	3 461	1 430
Assurances	872	-30	841	868	-27
Intérimaires		0		87	-87
Honoraires	1 182	-211	971	1 676	-705
Relations publiques	1 002	-8	994	1 389	-395
Frais de déplacement	4 525	-215	4 310	4 340	-30
Téléphone et poste	1 609	-35	1 574	1 597	-23
Services bancaires	357	-18	339	389	-49
Créances irrécouvrables	613	-1	612	279	333
Autres charges	4 437	-105	4 333	3 916	417
Total	35 267	-2 404	32 863	33 258	-394

NOTE 15

Charges de personnel

Les charges de personnel se ventilent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2019	Variation périmètre 2019 et 2018	30/09/2019 périmètre 2018	30/09/2018 hors acquisitions de l'exercice	Variation périmètre constant
Salaires	67 117	-3 568	63 549	55 198	8 351
Charges sociales	22 226	-666	21 560	19 858	1 702
Total	89 343	-4 234	85 108	75 056	10 052

Le crédit d'impôt recherche a été classé en réduction des charges sociales conformément à la norme IAS20.29.

NOTE 16

Autres produits et charges opérationnels courants

En milliers d'€uros	30 sept. 2019	30 sept. 2018
Plus et moins values sur cessions d'actifs	99	5
Ecart sur engagement de rachat de titres		11
Plus et moins values dans le TFT	99	16
Divers charges et produits de gestion courante	-9	-66
Indemnités diverses	-409	
Earn-out	-24	
Total produits et charges courants	-342	-50

NOTE 17

Charges financières

Les charges financières se décomposent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2019	30 sept. 2018	Variation
Intérêts sur emprunts	431	477	-45
Pertes de change	0	1	-1
Autres charges financières	123	95	29
Total	555	572	-17

NOTE 18**Impôts sur les sociétés et impôts différés**

La charge d'impôts se ventile de la manière suivante :

Impôts sur les sociétés	30 sept. 2019	30 sept. 2018
Impôts sur les sociétés	1 948	513
Impôts différés	170	163
TOTAL	2 118	675

Preuve d'impôts	Résultat avant IS	IS	Résultat net
Résultat imposé au taux normal à 28 %	1 783	499	1 284
Résultat imposé au taux normal à 33,33 %	5 041	1 680	3 360
Résultat non fiscalisé	860		860
Amortissement des relations clientèles	-2 628		-2 628
Résultat des sociétés mises en équivalence	25		25
Contribution sociale		35	-35
Crédits d'impôts		-97	97
TOTAL	5 081	2 118	2 963

Détail résultat non fiscalisé

TVS	-9
Amortissements ND	-31
CIR	809
Régime société mère	-79
Mécénat	-144
Résultat Guyane	222
Déficits antérieurs non activés en impôts différés	-92
Dividendes sur sociétés non intégrées	81
Abandon de créances	-150
CICE	283
Autres	-31
TOTAL	860

Les impôts différés au bilan se décomposent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2019	30 sept. 2018	Résultat	Variation de périmètre	Soie
Organic	0	0	0		
IDR	2 763	2 207	221	78	257
Déficits reportables	284	477	-193		
Provisions réglementées	-255	-169	-86		
OPCVM	29	29	0		
Frais d'acquisition de titres	462	411	51		
Effort construction	5	5	1		
Congés payés	181	164	17		
Participations	576	541	35		
Logiciels			0		
Juste valeur	-782	-128	-654		
Total base	3 263	3 536	-608	78	257
Taux d'impôt	28,00%	28,00%	28,00%	28,00%	28,00%
TOTAL	914	990	-170	22	72

Au bilan en milliers d'€uros	30 sept. 2019	30 sept. 2018	Variation
Actif	914	1 300	-386
Passif	0	310	-310
TOTAL	914	990	-76

NOTE 19

Résultat par action

Les résultats par action se présentent comme suit :

	30 sept. 2019	30 sept. 2018
Résultat net part du groupe K€	2 633	1 283
Nombre moyen d'actions	1 362 466	1 313 640
Résultat net par action en €uro	1,93	0,98

NOTE 20

Rémunération des membres du Directoire

La rémunération brute chargée des membres du Directoire s'élève à 2 169 K€ pour l'exercice 2018/2019.

NOTE 21**Commissaires aux comptes**

En milliers d'€uros	30 sept. 2019	30 sept. 2018
Arcade Audit	66	71
Jean Luc Paupert	36	36
Réseau In extenso	36	38
AFCI	4	11
Emmanuel LARRIEU-MAMAN	5	10
DK PARTNERS	14	7
Luc RICHARD		6
Muraz Pavillet	6	3
TOTAL	167	182

NOTE 22**Effectifs**

A la fin de l'exercice	30 sept. 2019	30 sept. 2018
Associés opérationnels	109	104
Personnel technique	1 051	961
Personnel administratif	149	166
TOTAL	1 309	1 231

NOTE 23

Engagements hors bilan

Cautions et nantissements

BDO Atlantique :

- Caution donnée au CIO pour garantir un emprunt de BDO La Roche : 2 465 €uros.
- Caution donnée au CIO pour garantir Deux emprunts de BDO Rennes : 179 495 €uros
- Suretés réelles consenties au titre d'un nantissement sur une partie des titres de BDO Les Herbiers, et BDO Rennes : 1 541 310 €uros

BDO France :

- Nantissement de 1 133 parts sociales de la société civile SOVEC PARTICIPATIONS ET FINANCES au profit de la banque Espirito et de la Venetie - BESV.
- Nantissement de 2 150 actions BDO RHONE ALPES représentant 12.48% du capital et des droits de vote de la société au profit de la Banque Populaire Atlantique.
- Nantissement de 30 100 actions BDO ATLANTIQUE représentant 27.41% du capital et des droits de vote de la société au profit de la Banque Populaire Atlantique.
- Nantissement de 106 399 actions BDO AXE représentant au minimum 94.99% du capital et des droits de vote de la société au profit de la Banque Populaire Atlantique.
- Nantissement de 12 000 parts de BDO IDF en 01/2015 représentant 5.59% du capital et des droits de vote de la société au profit de la Banque Populaire Atlantique.
- Nantissement de 350 actions VIA FINANCE représentant 70% du capital et des droits de vote de la société au profit de la BECM.
- Nantissement de 4 849 456 actions 3APEXCO représentant 100% du capital et des droits de vote de la société au profit de la Banque Populaire Rives de Paris.
- Engagement à 1^{ère} demande reçue de la BECM au profit des bailleurs successifs au titre du bâtiment occupé par BDO France au 43-47 Avenue Grande Armée 75116 PARIS à hauteur de 720 000€ pour toute la durée du bail soit au plus tard jusqu'au 28 Février 2028.
- Nantissement de 82 796 444 actions de BIPE représentant 25,5 % du capital de la société au profit de la Banque Populaire Rives de Paris.
- Nantissement de 8 000 actions de 2 et 2 conseils représentant 50 % du capital et droit de vote de la société au profit de la Banque Populaire Grand Ouest.

NOTE 24

Parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

NOTE 25

Evènements postérieurs

Acquisition de 60 % de la société Bienfait spécialisée dans le recrutement pour un montant de 1 118 K€.

BDO FRANCE

Société par actions simplifiée à Directoire et Conseil de Surveillance

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Au capital de 14.925.405,60 euros

Siège social : 43-47, avenue de la Grande Armée

75116 Paris

500 492 004 R.C.S. Paris

**EXTRAIT DE RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 28 FEVRIER 2020**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle conformément aux dispositions légales et statutaires de la société BDO FRANCE (la "**Société**") à l'effet de vous demander : d'approuver les comptes sociaux et consolidés de la Société au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 ainsi que pour vous présenter le présent rapport du Directoire sur l'activité et la situation de votre Société et du groupe (le "**Groupe**").

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition en temps utile, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes et celui de votre Directoire.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels que nous soumettons à votre approbation sont conformes à la réglementation en vigueur dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

I – RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

La Société arrête pour la onzième fois des comptes consolidés au titre de l'exercice 2018/2019. Il s'agira du dernier exercice pour lequel la Société établira des comptes consolidés certifiés. En effet, l'absence d'obligation légale au pallier BDO France, seuls les comptes consolidés établis au niveau de la société DYNA2, société mère consolidant les comptes de la Société, seront certifiés à compter de l'exercice 2019/2020.

Vos commissaires aux comptes vous feront part, dans leur rapport, de leurs appréciations sur les comptes consolidés.

1. Périmètre de consolidation au 30 septembre 2019

	30 sept.2019		30 sept.2018			
	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% interêt	% Controle	Date d'entrée dans le périmètre	% interêt	% Controle
Société consolidante						
BDO France		Top	Top		Top	Top
Sociétés opérationnelles						
BDO IDF		99,97	99,97		99,97	99,97
ELLIPCE		99,88	99,90		99,88	99,90
VRC		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO LES ULIS (ex Groupe AREC)		100,00	100,00		100,00	100,00
2AS		100,00	100,00		100,00	100,00
ECCELIA CONSEILS		49,00	49,00		49,00	49,00
BDO FS		99,97	100,00	Acquisition 01/2018	99,97	100,00
BDO ES&RH (Ex CONSEILS & STRATEGIES)		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO RH		70,00	70,00		70,00	70,00
BDO ATEQUACY		70,00	100,00	Acquisition 05/2018	70,00	100,00
CLEARTAX	Fusion avec BDO ATEQUACY			Acquisition 05/2018	70,00	100,00
BDO France LEGER & ASSOCIES		99,48	99,48		99,48	99,48
BDO BSO (ex BDO IBSO)		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO CI		100,00	100,00		100,00	100,00
TYCHE GESTION PRIVÉE		40,00	40,00		40,00	40,00
FINANCIERE TYCHE		32,00	40,00	Création 07/2018	32,00	40,00
VIA FINANCE (3)		100,00	100,00		100,00	100,00
SCM SEAP		100,00	100,00		100,00	100,00
3APEXCO		100,00	100,00		100,00	100,00
APEXCO		100,00	100,00		100,00	100,00
3 ACORPORATE		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PACA (ex BDO ABPR SUD)		99,89	99,89		99,89	99,89
BDO SICIER		59,00	59,00		59,00	59,00
SOMEXPERT	Acquisition 09/2019	100,00	100,00			
BDO ARRAOU		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO ATLANTIQUE (Holding)		99,95	99,95		99,95	99,95
BDO LES HERBIERS		99,77	99,82		99,77	99,82
BDO SAINT GILLES CROIX DE VIE		99,93	99,98		99,93	99,98
BDO FONTENAY LE COMTE		99,75	99,80		99,75	99,80
BDO LA ROCHE		99,74	99,79		99,74	99,79
BDO NANTES		99,92	99,97		99,92	99,97
BDO RENNES		99,71	99,76		99,71	99,76
ECCELIA		89,00	89,00		89,00	89,00
HISSEO		99,95	100,00		99,95	100,00
BDO INNOVATION		99,95	100,00		99,95	100,00
2 ET 2	Acquisition 07/2019	100,00	100,00			
2 ET 2 CONSEILS	Acquisition 07/2019	100,00	100,00			
2 ET 2 AUDIT	Acquisition 07/2019	100,00	100,00			

	30 sept.2019			30 sept.2018		
	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Contrôle	Date d'entrée dans le périmètre	% intérêt	% Contrôle
BDO RHONES ALPES		100,00	100,00		100,00	100,00
BGI		100,00	100,00		100,00	100,00
ECCELIA PATRIMOINE		51,00	51,00		51,00	51,00
VOXCE		99,97	100,00		99,97	100,00
SCI ANNESO (1)			100,00			100,00
SCI VALSO (1)	Cession		100,00			100,00
SCI BRISSO (1)			100,00			100,00
ARTHAE 1 (2) (Ex Sojec)	Déconsolidation		100,00			100,00
ARTHAE 2 (2)	Déconsolidation		100,00			100,00
BDO GUYANE		99,99	99,99		99,99	99,99
FIDENT AUDIT		70,35	70,35		70,35	70,35
AECC		100,00	100,00	Acquisition 04/2018	100,00	100,00
BECC		100,00	100,00	Acquisition 04/2018	100,00	100,00
BDO INTERPROFESIONNEL		99,60	99,60	Création	99,60	99,60
BDO AVOCATS (5)		48,80	49,00	Création	48,80	49,00
BIPE (4)		100,00	100,00	Acquisition 08/2018	100,00	100,00
BIPE DATA (4)		100,00	100,00	Acquisition 08/2018	100,00	100,00
BIPE ASIA (4)		100,00	100,00	Acquisition 08/2018	100,00	100,00

- (1) Les SCI sont démembrées et le groupe les contrôle et en appréhende les résultats mais pas les réserves
- (2) Arthae 1 et 2 sont des entités AD HOC. Arthae 2 a été consolidée pour la première année au 30 septembre 2015. Suite à la perte de contrôle de ces sociétés en 2019, ces dernières ont été déconsolidées sur l'exercice.
- (3) La société BDO France détient 70 % du capital de Via Finance. BDO France s'est engagée à acquérir l'intégralité des parts de Via Finance lors de la sortie des associés personnes physiques de Via Finance.
- (4) La société BDO France détient 51 % du capital du groupe BIPE. BDO France s'est engagée à acquérir l'intégralité des parts de BIPE lors de la sortie des associés personnes physiques de BIPE
- (5) Le mode de gestion et de dépendance de BDO AVOCATS permet de conclure que le groupe BDO France a le contrôle de cette filiale. Dans ce cadre, cette société est intégrée selon le mode d'intégration globale.

2. Activité du Groupe

2.1. Situation et évolution de l'activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé

Les états financiers consolidés au 30 septembre 2019 ainsi que ceux de l'exercice précédent, ont été établis conformément au référentiel I.F.R.S. (International Financial Reporting Standards), adopté par l'Union Européenne.

Les méthodes et principes comptables de consolidation sont détaillés dans l'annexe des comptes consolidés.

a) Situation et activité du Groupe

L'exercice clos le 30 septembre 2019 a été marqué par :

	Exercice clos le 30 septembre 2019 (en K€)	Exercice clos le 30 septembre 2018 (K€)
Chiffre d'affaires	138.092	123.694
Résultat net	2.963	1.334

b) Évènements importants survenus au cours de l'exercice écoulé

Le Groupe a poursuivi et réalisé ses projets de développement du réseau international BDO en France.

Cf. partie II du rapport, paragraphe 1.1. b).

2.2. Résultats de cette activité

Les comptes relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019 sont présentés dans les documents mis à votre disposition, et notamment dans l'Annexe et dans le rapport de vos commissaires aux comptes.

Ces comptes présentent certains points intéressants qui sont décrits plus en détail ci-après.

a) Bilan

	Exercice clos le 30 septembre 2019 (en K€)	Exercice clos le 30 septembre 2018 (K€)
Total du bilan	139.825	139.238

b) Compte de résultat

En milliers d'euros	Note	30 sept. 2019	30 sept. 2018
CHIFFRE D'AFFAIRES		138 092	123 694
Charges opérationnelles		-35 267	-33 258
charges de personnel		-89 343	-79 324
Impôts, taxes et versements assimilés		-2 993	-2 897
Amortissements		-2 044	-2 240
Amortissements relations clientèles		-2 628	-2 601
Dotations aux provisions nettes de reprises		-68	-1 270
Autres produits et charges opérationnels courants		-342	-50
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		5 408	2 055
Produits financiers		202	511
Charges financières		-555	-572
RESULTAT FINANCIER		-352	-62
Impôts sur les bénéfices		2 118	675
Total impôts		2 118	675
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		25	16
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		2 963	1 334
Résultat net part du Groupe		2 633	1 282
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		330	51
Nombre moyen d'actions		1 362 466	1 313 640
Résultat net par action en Euros		1,93	0,98
Résultat net dilué par action en Euros		1,93	0,98

c) Résultat global consolidé

En milliers d'euros	Note	30 sept. 2019	30 sept. 2018
Résultat net des sociétés intégrées		2 963	1 334
Sorie		-108	
RESULTAT GLOBAL		2 855	1 334
Résultat net part du Groupe		2 525	1 283
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		330	51

d) Effectif salarié du Groupe

A la fin de l'exercice	30 sept. 2019	30 sept. 2018
Associés opérationnels	109	104
Personnel technique	1 051	961
Personnel administratif	149	166
TOTAL	1 309	1 231

2.3. Évolution prévisible de la situation des filiales consolidées et perspectives d'avenir

Cf. partie II du rapport, paragraphe 1.2.

2.4. Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice écoulé

Cf. partie II du rapport, paragraphe 1.3.

2.5. Activité en matière de recherche et de développement

Le Groupe n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

.../...

11. Pouvoirs en vue des formalités

Afin de faciliter la mise en œuvre des formalités légales de publicité et de dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Paris résultant de la réalisation des opérations en faveur desquelles nous vous proposons de voter, nous vous demandons de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de l'assemblée générale ou à *LegalVision Pro* pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

* * *
*

Nous espérons que ces opérations, qui vont dans le sens des intérêts de votre Société recueilleront votre approbation et nous demandons de voter en faveur de l'ensemble des résolutions proposées.

Fait à Paris, le 4 février 2020.

Philippe ARRAOU
Président du Directoire
Pour le Directoire

